

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 22 novembre 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

- **2642 – 2010** – Acceptation du rapport du Maire;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que le « Rapport du Maire » tel que lu à haute voix et reproduit ci-après soit accepté :



VILLE DE DANVILLE

RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, est donné le rapport sur la situation financière de la Municipalité;

RÉSUMÉ 2009

Les états financiers préparés par les vérificateurs pour l'année 2009 indiquaient des revenus de \$ 4,627,818.00 et des dépenses de \$ 4,591,636.00 pour un excédent des revenus sur les dépenses de \$ 36,182.00.

ESTIMATION 2010

Tenant compte du budget adopté pour l'année 2010, de la situation en date du 1^{er} novembre 2010, les projections faites pour les derniers mois de l'année laissent entrevoir de terminer l'année tel qu'il appert au tableau ci-dessous:

REVENUS	Budget 2010	État 01/11/10	Prévisions finales
Revenus de taxes foncières	1 940 412	1 957 728	1 957 728
Autres revenus de taxes	1 115 254	1 153 912	1 154 500
Revenus de source locale	644 818	677 681	680 900
En lieux de taxes	17 553	9 835	17 553
Transferts inconditionnels	336 000	197 327	336 088
Transf./subv. conditionnels	320 995	272 067	344 067
Appropriation surplus/réserve	80 000	(512 441)	5 924
TOTAL	4 455 032	3 756 109	4 496 760
DEPENSES		État 01/11/10	Prévisions finales
Administration générale	537 231	405 774	499 894
Sécurité publique	543 338	434 002	511 647
Transport Routier	1 414 850	1 138 955	1 407 272
Hygiène du milieu	844 206	743 801	858 115
Aménagement & Urbanisme	240 528	184 523	250 431
Loisirs & Culture	377 841	368 915	432 324
Remboursement de la dette	310 853	342505	350 892
Activités d'investissements	186 185	137 634	186 185
TOTAL	4 455 032	3 756 109	4 496 760

Un hiver plus clément pour les 3 premiers mois de l'année 2010 a permis de réaliser des économies substantielles et un contrôle rigoureux des dépenses laisse entrevoir que l'appropriation de surplus budgétée serait moindre que prévu au budget initial.

En raison des nombreux investissements faits depuis 2005 dans les infrastructures d'eau potable, investissements payés par les bénéficiaires, la Municipalité a pu renouveler certaines de ces infrastructures dans le cadre du programme de remboursement de la taxe sur l'essence pour une somme de plus de \$700,000.00. Elle a procédé à la réfection de la toiture du centre communautaire Mgr. Thibault pour une somme de près de \$100,000.00 subventionnée à 50% et à la réfection de la tour de séchage du service des incendies pour une somme de \$241,000.00

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que prescrit à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, mentionnons que la rémunération annuelle des membres du Conseil se lit comme

suit :

	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	11,615.28	5,807.76
Conseiller	5,807.76	2,903.88

CONTRATS MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, la liste des fournisseurs ayant contracté avec la municipalité entre le 01/11/09 et le 31/10/2010 pour un minimum de \$2,000.00 pour un total supérieur à \$25,000.00 ou de \$25,000.00 et plus est annexée au présent document et peut être consultée aux bureaux de la Municipalité.

INDICATEURS DE GESTION 2009

Nous déposons également en annexe du présent rapport, le résultat des indicateurs de gestion pour l'exercice financier 2009. Ce document étant public, toute personne pourra en prendre connaissance aux bureaux de la Municipalité.

PRÉVISIONS 2011

Comme par les années passées la question pour la prochaine année consiste à déterminer si la Municipalité peut renoncer à certains services et dans l'affirmative les identifier et d'en mesurer l'impact et tout en ayant l'obligation de sauvegarder et renouveler les infrastructures force est d'admettre qu'il y aura probablement une hausse de taxes qui souhaitons-le sera la plus minime possible.

Le tout devra se concrétiser lors de l'adoption du budget qui devrait avoir lieu le Mercredi, 22 décembre 2010 lors de l'assemblée spéciale débutant à 19h00.

Donné à Danville le 22 novembre 2010

Jacques Hémond, Maire

ANNEXE « A »

Liste des contrats :

Aréna Connie Dion	Participation au hockey mineur & autres	33 453.80
Anachémia Canada -	Produits chimiques	28 296.77
Camions A.R. Dubois	Camions usagés (2)	146 737.50
CGR 1976 Inc.	Tour de séchage – service incendie	216 262.84
Coopérative fédérée	Diesel – huile à chauffage	116 694.25
Gesterra Inc.	Enfouissement	130 951.15
Groupe Ultima (Mutuelle)	Assurances municipales	105 470.00
Laboratoires Shermont	Analyses diverses	33 024.94
Lacasse & Fils	Toiture Mgr. Thibault	114 305.89
Sel Warwick	Abat poussière & sel à déglçage	82 004.87
Sintra Inc.	Travaux de pavage et voirie	433 576.22
Teknika-HBA	Honoraires professionnels	169 011.98
Transport Jedan	Transport d'eau	33 523.88
Transport Yergeau	Ordures et récupération	282 833.00

Qu'il soit procédé à la distribution de ce texte par sa publication dans le journal Les Actualités en lieu et place de sa distribution à chaque adresse civique.

ADOPTÉ

- **2643 – 2010** – **Schéma de couverture de risques** – Représentants de la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que le Conseiller Bernard Laroche, ou le directeur général et le directeur du service de protection contre les incendies monsieur Alain Roy soient nommés à titre de représentants de la Municipalité.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**